50e ANNÉE. — N° 17.521
DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et Dordogne	13f	24f	48f
France et Colonies	14f	26f	48f
Etranger	18f	35f	65f

La Petite Gironde

15 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 15 c.

JEUDI 24 JUIN 1920
SAINT JEAN-BAPTISTE
SOLEIL : lever 5h18; coucher 8h50
LUNE : P. L. le 1er; D. Q. le 9

Les phosphates du Maroc

Il n'est plus, heureusement, en France que quelques rares personnes qui persistent à contester l'utilité d'un domaine colonial.

L'horizon de ces retardataires est borné à nos frontières continentales. Tout ce qui touche à nos établissements lointains, à ces gages précieux de notre prospérité future, n'est dans leur esprit que gaspillage et mauvaise utilisation de nos forces.

Cette mirifique conception politique nous a valu jadis la perte de l'Egypte. Elle a entravé notre action en Indochine et en Tunisie. Il a fallu à ce pays son bon sens robuste, l'abnégation, le courage et le caractère d'un Jules Ferry, du « Tonkinois » et de ses disciples, pour que notre effort colonial ne fût point rendu stérile.

La guerre nous a apporté la récompense méritée de notre persévérance. Les magnifiques troupes indigènes en combattant à nos côtés ont aidé à sauver la patrie. Avec la paix, les immenses ressources de notre empire d'outre-mer vont contribuer à notre relèvement.

Le Maroc doit, à ce point de vue, jouer un rôle de premier plan dans notre avenir économique. Ce ne sont point seulement les céréales de la plaine de la Chaouïa que nous apporteront nos navires. L'empire chérifien a des richesses minières prodigieuses. Sans compter le pétrole, il possède, comme l'Algérie, à la fois le fer et les phosphates, c'est-à-dire deux des facteurs essentiels du développement de l'industrie et de l'agriculture modernes.

L'activité des Mannesmann nous avait révélé dès l'incident d'Agadir la valeur des gisements métallifères marocains. C'est en 1914 seulement que fut reconnue l'importance des sites phosphatiers d'El-Boroudj, dans la région du Tadla, à l'est-sud-est de l'Oued Zem. La prospection en fut poursuivie pendant les quatre années de la guerre. Elle permit de constater l'existence d'un banc de minerai de 70 kilomètres de longueur sur 5 à 35 kilomètres de largeur et d'une épaisseur moyenne de 6 m. 50, très facilement exploitable et d'une teneur en phosphate particulièrement élevée. Sa valeur se chiffre au minimum par dizaines de milliards.

Un pareil trésor devait, comme il est naturel, susciter de formidables appétits. Certains de nos alliés virent là une aubaine dont il convenait de profiter. Le régime de la porte ouverte n'a disparu en effet au Maroc que pour les Allemands. Le gouvernement de Rabat n'est pas maître de réserver les concessions à nos nationaux. Anglais et Américains s'y sont formellement opposés. La mise en adjudication des phosphates d'El-Boroudj eût, de ce fait, fort probablement permis à certains de nos alliés d'exploiter une fois de plus des richesses conquises au prix de tant de sang français.

Le danger fut aperçu à temps. Un dahir du 27 janvier dernier a réservé au seul gouvernement du maghzen le droit de prospection. De plus, M. Millerand, répondant le 17 juin à M. Barthe, a affirmé devant la Chambre qu'il était d'accord avec le rapporteur du budget du Maroc pour que l'exploitation du gisement phosphatier fût faite en régie, c'est-à-dire sans que l'appel à la concurrence permette aux étrangers d'entrer en ligne.

C'est, pour la défense des intérêts français, la seule méthode possible en face des servitudes que nous impose le maintien des stipulations de l'acte d'Algésiras en faveur de l'Angleterre, des Etats-Unis et de l'Italie.

Le président du conseil a de plus donné l'assurance que cette régie des phosphates chérifiens ne se laisserait pas englober dans un cartel par les grosses exploitations algéro-tunisiennes qui tiennent le marché. Ces dernières auraient eu évidemment avantage à supprimer la concurrence en contrôlant la nouvelle venue. Cela ne sera pas. Les intérêts de l'agriculture française sont ainsi sauvegardés, et si le gouvernement de Rabat tient les promesses de notre ministre des affaires étrangères, nous ne verrons pas s'épanouir sous le beau ciel du Maroc les pratiques de malthusianisme économique qui ont déjà si congrûment tari plusieurs des sources de richesses que recèle le sol français.

Nous pouvons donc espérer voir entreprendre avant peu l'exploitation des phosphates d'El-Boroudj. Gagés sur de telles ressources, les emprunts nécessaires à la mise en œuvre des travaux et à la construction tant du chemin de fer d'accès que du port d'évacuation trouveront dans la métropole tous les capitaux qu'il faudra.

En attendant, et dès maintenant, on doit désirer que dans les limites de son débit la voie militaire de 0 m. 60 qui relie Casablanca à l'Oued Zem soit utilisée pour le transport des phosphates après avoir été renforcée, pourvue du matériel convenable et poussée jusqu'aux gisements.

Les 150 kilomètres de chemin de fer à écartement normal et le port spécial d'une capacité de trafic annuel de 5 millions de tonnes qu'on veut créer ne seront pas en effet l'œuvre de quelques mois ni même d'une ou de deux années.

Jusqu'au jour de leur réalisation, ne laissons pas inexploités nos phosphates marocains. Utilisons-les pour l'agriculture locale : nous augmenterons sa production et par contre-coup améliorerons notre situation générale; utilisons-les aussi pour donner au fret de retour aux navires qui trop souvent nous reviennent du Maroc à peu près sur lest.

Si faible que soit le débit du tortillard de l'Oued Zem, cette voie ferrée permettra de constituer à Casablanca et à destination de la métropole des stocks de minerai dont l'embarquement sera facile dès que les jetées actuellement en cours de construction seront achevées.

Nous ne verrons plus alors, comme ce fut le cas en mai dernier, un cargo-boat de 5,700 tonnes arriver à Bordeaux directement du Maroc, ayant à bord pour tout chargement 135 tonnes de son, de maïs et de ferraille. Ce navire était, il est vrai, confié aux bons soins du Transit maritime. Rendons grâces aux dieux favorables. Il eût pu revenir tout simplement à vide.

A. BOURBON.

Le Congrès des contributions indirectes

Paris, 22 juin. — Le Congrès du Syndicat des agents des contributions indirectes s'est ouvert ce matin. Le Syndicat groupe actuellement dans ses diverses sections départementales 3,000 adhérents; 116 délégués assistent au Congrès. Le Congrès a adopté à l'unanimité moins 3 voix un ordre du jour protestant contre les poursuites intentées contre plusieurs fonctionnaires, notamment contre M. Coudert, secrétaire syndical, pour avoir ordonné ou exécuté le chômage du 1er mai. La discussion s'ouvre ensuite sur le rapport moral, qui est adopté à l'unanimité, ainsi que le rapport financier.

Un délégué ayant appelé l'attention sur une circulaire confidentielle du gouvernement demandant aux banques le relevé des fonds déposés par les Syndicats, le trésorier répond que cette circulaire n'a pas échappé aux dirigeants de tous les Syndicats, qui ont mis depuis leurs fonds à l'abri, afin d'éviter que ce qui s'est produit aux Etats-Unis se renouvelle en France.

Verdun célèbre un glorieux anniversaire

23 JUIN 1916

L'effort suprême des Allemands vient se briser contre la forteresse

Verdun, 23 juin. — *Il y a plus de quatre ans déjà, le 21 février 1916, à l'aube, une attaque d'une puissance formidable se déclanchait au nord de Verdun. Le ciel semblait s'embraser des éclairs d'une artillerie colossale. De Malaucourt aux Eparges, une rafale de métal s'abattait sur nos lignes avancées, pendant que les obus lourds tombant sur la vieille cité allumaient des incendies; à la fin de la journée, nos troupes s'étaient repliées partout. Le bois de Haumont était aux mains de l'ennemi.*

Le haut commandement allemand avait rassemblé les meilleures troupes de l'empire, concentré des milliers et des milliers de canons de tous les calibres. L'esprit des combattants avait été surexcité par les paroles enflammées du kaiser. Il leur avait dit que c'était le dernier effort à accomplir pour arracher la victoire définitive qui devait amener la France à déposer les armes. Le kronprinz commandait les troupes assaillantes.

Le lendemain, la bataille se poursuivait avec rage. Le bois des Caures, où tombait glorieusement le lieutenant-colonel Driant, ne pouvait échapper aux Allemands. Successivement le bois de la Wavrille et le village de Brabant, malgré une défense héroïque, étaient évacués. Le kaiser arrivait sur le champ de bataille et annonçait prématurément au monde la grande victoire de Verdun remportée par ses soldats.

Les nôtres évacuaient la Woëvre. Nos ennemis redoublaient d'efforts, faisaient fléchir nos lignes; ils s'avançaient vers Douaumont, dont ils s'emparaient le 25.

La situation devenait critique. Nos généraux les plus renommés accouraient. Castelnau, Pétain, Nivelle rivalisaient d'ardeur et d'efforts, mais le flot montait sans cesse, angoissant. A la côte du Poivre, à la redoute d'Hardaumont au bois des Corbeaux, des luttes épiques s'engageaient. Les vagues allepandes engloutissaient Damploup, le fort de Vaux, les villages de Fleury, les ouvrages de Thiaumont, de Froide-Terre. Verdun flambait. Mais les nôtres tenaient avec un héroïsme qui faisait l'admiration de l'univers.

Les Allemands, qui savaient que les alliés préparaient la grande offensive de la Somme, qui devait coïncider avec une attaque générale des Russes, résolurent d'en finir avec Verdun. Le 23 juin, après une effroyable préparation d'artillerie, l'ennemi sans compter, lança ses régiments à l'assaut. Le général Nivelle adressa à ses troupes cet émouvant appel à l'héroïsme :

« L'heure est décisive. Vous ne les laisserez pas passer, mes camarades; le pays vous demande encore cet effort suprême. L'armée de Verdun ne se laissera pas intimider par les obus et cette infanterie allemande dont elle brise les efforts depuis quatre mois ! Elle saura conserver sa gloire intacte. »

Les troupes répondirent à cet appel, et de juillet à septembre les troupes du général Nivelle, par une série d'attaques partielles, refoulèrent les Allemands sur Fleury qui servit de point de départ à l'offensive française du 24 octobre, où Douaumont et les lignes à 4 kilomètres en avant du fort furent dégagés. La bataille de Verdun était gagnée.

Le 27 octobre, le général Nivelle adressa aux troupes du général Mangin un ordre du jour de félicitations et de remerciments se terminant par ces mots :

« Vous avez ajouté de nouvelles et éclatantes gloires à celles qui couvrent les drapeaux de l'armée de Verdun. Au nom de cette armée, je vous remercie. Vous avez bien mérité de la patrie. »

L'offensive allemande avait été brisée les 23 et 24 juin 1916.

C'est pour commémorer ces luttes épiques que Verdun aujourd'hui inaugurait une cérémonie grandiose, la première pierre d'un monument élevé à la gloire de l'héroïque cité et de tous ses défenseurs.

La ville a reçu une décoration discrète, ses ruines demeurant son plus pur orgueil. Toutefois, pour bien rappeler que la bataille de Verdun décida du sort de tous les alliés, les drapeaux anglais, américains et belges se mêlaient avec les français. Des maisons aux plaies encore béantes ont arboré les couleurs alliées.

Le maire, M. Robin, a fait afficher la proclamation suivante :

« Notre intention en instituant cette solennité fut non pas d'organiser une réjouissance, mais une commémoration de l'échec allemand dans la formidable bataille de Verdun, de Vauquois, du Mort-Homme et de Douaumont; et notre hommage doit s'adresser à la fois aux survivants vainqueurs et à leurs 400,000 camarades tombés héroïquement autour de notre cité. »

A neuf heures, le train spécial amenant les ministres et les personnalités entre en gare de Verdun. MM. André Lefèvre, ministre de la guerre, et Maginot, ministre des pensions, descendent, suivis immédiatement du maréchal Pétain, de M. Raymond Poincaré, escortés d'une nombreuse phalange de parlementaires.

Les généraux Nivelle et Guillaumat sont également présents. Les ministres et leur suite sont salués à la gare par le maire, entouré du Conseil municipal; l'évêque, le sous-préfet et le général gouverneur.

Les autorités assistent aux services religieux des trois cultes catholique, protestant et israélite. Pour la première fois, la grande nef de la cathédrale, réparée, est rendue au culte. Un cortège composé de délégations portant les drapeaux des 23 régiments ayant combattu à Verdun et de la Société des anciens combattants se rend à l'hôtel de ville, au cimetière militaire, faubourg Pavé, au pied des hauteurs où vint expirer le flot allemand en 1916. Six mille héros y dorment leur dernier sommeil.

La guerre civile en Irlande

Un attentat en pleine rue à Dublin

Londres, 23 juin. — Deux bombes ont été jetées hier matin à Dublin sur une automobile qui transportait M. Roberts, inspecteur général assistant de la police irlandaise, avec trois officiers de police. Un projectile atteignit l'inspecteur Roberts à la tête, tandis que d'autres balles blessaient un policier et le chauffeur. Ce dernier fut, pendant un court moment, obligé de ralentir. Mais il se ressaisit promptement et lança la voiture à toute vitesse. L'automobile put ainsi échapper aux bombes qui lui étaient destinées, et qui, explosant, firent seulement voler en éclats les vitres et les carreaux des maisons d'alentour. Les vingt conjurés purent s'éclipser tranquillement.

L'automobile, criblée de balles, arriva peu après au palais du gouvernement, où les soins les plus empressés furent donnés à M. Roberts, qui perdait le sang en abondance, et dont l'état est, ce soir, très grave, tandis que celui des deux autres blessés est satisfaisant.

M. Roberts avait été nommé vice-inspecteur général depuis quelques jours seulement. Il était auparavant chef de la police de la province de Dublin. C'est un homme d'environ quarante ans, dont la carrière a été très rapide en raison des grands services qu'il a rendus ces derniers temps en Irlande.

Un tragique épisode

Londres, 23 juin. — Voici un des faits les plus tragiques de la guerre civile en Irlande : Un jeune homme de vingt-cinq ans, M. Mac Kay, qui fit la campagne de France dans la cavalerie irlandaise, et dont le père est très considéré à Londonderry, venait d'arriver dans la ville pour passer quelques jours de vacances chez son père. Il se dirigeait vers la maison de celui-ci, située un peu en dehors de la cité, lorsqu'il fut saisi par les sinn-feiners en armes, qui le garrottèrent étroitement et le fusillèrent immédiatement. Le cadavre resta sur la route pendant plusieurs heures. Quand un corbillard vint à passer, les meurtriers jetèrent leur victime dans la voiture et ordonnèrent au cocher de rebroussér chemin et de mener le corps du malheureux chez son père.

Une interpellation

Londres, 23 juin. — Le colonel Ashley a interpellé hier le gouvernement sur la situation en Irlande. Il a reproché au gouvernement, en termes énergiques, de n'avoir pas su maintenir l'ordre en Irlande, et lui a demandé de proclamer la loi martiale en Irlande.

M. Denis Henry, atorney général pour l'Irlande, a défendu la conduite des autorités militaires britanniques en Irlande et déclaré que le général Mac Ready est parti pour l'Irlande avec pleins pouvoirs. En terminant, M. Denis Henry a dit que le gouvernement irlandais était très disposé à user de modération, mais que, s'il le fallait, il réprimerait les désordres avec une forte poigne.

Ordre a été donné aux agents de police et aux soldats de traiter les assaillants comme s'ils étaient en campagne quand ils seront attaqués.

EN TURQUIE

Une attaque des nationalistes turcs échoue

Constantinople, 22 juin. — Des forces nationalistes turques ont occupé les hauteurs de Ghebje, sur la ligne d'Ismidt à Haïdar-Pacha, et après avoir tenté de rançonner les habitants de Ghebje, les nationalistes ouvrirent un feu violent contre les troupes indiennes qui avançaient pour les déloger. Les rebelles finirent par être dispersés, laissant 27 morts sur le terrain. Du côté des troupes indiennes, les pertes s'élèvent à 4 morts.

A la Chambre des Communes

L'accord militaire franco-belge

Londres, 22 juin. — Répondant à une question à la Chambre des communes, M. Harmsworth dit qu'il croit savoir que des discussions préliminaires ont eu lieu à Paris entre le maréchal Foch et le général Maglinse, chef d'état-major général de l'armée belge, en vue de conclure un accord militaire franco-belge.

Un député demande si, au cas où cette alliance serait réalisée, le traité sauvegardant la neutralité de la Belgique signé par la Grande-Bretagne serait automatiquement annulé. M. Harmsworth répond négativement.

M. Kenworthy demande si, après la conclusion de cette alliance, la France et la Belgique en feront acte devant la Société des nations. M. Harmsworth répond qu'il n'a aucune information à ce sujet.

La révolte irlandaise

M. Bonar Law annonce que neuf civils ont été tués et quinze ou vingt blessés au cours des bagarres qui ont eu lieu à Londonderry. Le brigadier général Campbell a quitté Belfast pour se rendre à Londonderry, avec pleins pouvoirs pour remédier à la situation. Le secrétaire en chef pense que les forces de Londonderry sont à même de faire face à la situation.

La Chambre des communes approuve une motion tendant à engager le débat sur la situation de l'Irlande.

LA BAISSE

Paris, 23 juin. — *La campagne de baisse porte ses fruits. De toutes parts, les spéculateurs affolés qui retardaient à loisir la livraison des commandes mettent un empressement singulier à satisfaire à la demande. Il y a un mois à peine, on ne trouvait pas de marchandises, et aujourd'hui les offres affluent, notamment pour les produits manufacturés, peu sujets cependant à souffrir d'un emmagasinage. Les produits naturels suivent d'ailleurs la même pente. D'autre part, la justice suit son cours en ce qui concerne les opérations criminelles des « enrayeurs » de baisse.*

DANS LES HAUTES-ALPES

Gap, 22 juin. — Sur la grande foire de Gap une baisse plus ou moins sensible et presque générale s'est manifestée, sauf sur les porcs gras et les chevaux. Sur les jeunes porcs, qui sont le plus sujet à des fluctuations sérieuses, on notait une baisse de 8 à 10 fr., sur les tout petits, de 8 à 12 kilos, et de 5 à 6 fr. sur les moyens de 20 à 28 kilos. Sur les bœufs, la baisse varie entre 300 et 400 fr par paire. Elle est beaucoup plus sensible sur les vaches laitières pour celles premier choix de 500 à 600 fr. Les veaux sont tombés de 625 à 500 fr., poids vif.

TROIS MANDATAIRES DES HALLES ARRETES

Paris, 22 juin. — Dans l'affaire relative à la raréfaction des arrivages aux halles de Paris, et à la suite des vérifications faites il y a quelques jours chez certains grossistes par le service des fraudes, M. Déiss, juge d'instruction, a délivré trois mandats d'amener contre des mandataires des Halles, sous l'inculpation de tentative de hausse illicite. La police judiciaire a exécuté ces trois mandats. Elle a arrêté ce matin Antoine Delprat, 26 ans, né à Aurillac, mandataire au pavillon de la boucherie, demeurant 16, rue Pavée; Victor Quesnelle, âgé de 40 ans, employé à la vente à la Société des Abattoirs modernes industriels, rue de Turbigo, demeurant 15, rue Chaudron, et enfin Emile Lecouffe, âgé de 31 ans, originaire de Marchiennes, mandataire aux fruits, demeurant 1, rue Pierre-Lescaut. Ils ont été conduits au dépôt.

POUR LA BAISSE
rejetez tout ce qui est superflu

LES ENTREVUES DE BOULOGNE

EN HAUT : MM. MILLERAND et LLOYD GEORGE, accompagnés de M. FAYON, sénateur, maire, arrivent à Boulogne. — AU-DESSOUS : Le maréchal FOCH et M. Narcisse BOULANGER, député. Photo Rol

Les résultats de la Conférence

Les Alliés sont d'accord pour le désarmement de l'Allemagne, le paiement de l'indemnité et les sanctions éventuelles
Les troupes grecques interviendront en Asie-Mineure

Boulogne, 23 juin. — Sans vouloir, faute du recul nécessaire, porter dès maintenant un jugement sur les résultats de la double conférence de Hyte et de Boulogne, il n'est sans doute pas inutile, en l'absence d'informations définitives, d'en préciser les détails, d'autant plus que la confusion des renseignements parus dans la presse et même leur contradiction risquent peut-être de dérouter l'opinion, sinon de l'égarer.

D'abord l'athmosphère, des deux côtés du détroit, fut du premier au dernier jour parfaitement cordiale. Le temps semble définitivement passé des orages de San-Remo. A chaque rencontre nouvelle, MM. Millerand et Lloyd George, se connaissant mieux, apprécient davantage leurs qualités personnelles, si contradictoires à première vue, mais bien faites cependant pour se compléter.

Un élément nouveau a été apporté dans les délibérations du Conseil suprême par la présence à Boulogne du comte Sforza.

Les sentiments ententophiles du nouveau ministre des affaires étrangères d'Italie, qui est allié, d'ailleurs, à une famille belge, sont connus, et il n'a pas eu de peine à gagner les sympathies des chefs des gouvernements français et anglais, désabusés par l'indulgence tout de même excessive du dernier président du Conseil italien à l'égard de nos ennemis d'hier.

Pour ce qui est du fond des pourparlers, le résultat le plus tangible, le plus important peut-être, de la conférence de Boulogne, c'est l'accord complet des alliés (et M. Lloyd George n'est pas le moins résolu parmi eux) sur la question du désarmement de l'Allemagne, qui préoccupe si légitimement l'opinion française.

Le désarmement de l'Allemagne. — Les propositions des maréchaux Foch et E. Wilson ont été intégralement adoptées. L'Allemagne devra ramener son armée à 100,000 hommes et ses forces de police ne devront pas dépasser les effectifs prévus au traité de Versailles.

La créance sur l'Allemagne. — Sur ce point, la France obtient satisfaction. La question de l'indemnité allemande, à laquelle s'intéresse non moins vivement le public français, a fait également d'heureux progrès. La conférence a approuvé le projet des experts français et anglais chargés de mettre en œuvre les clauses financières du traité.

Ceux-ci ont été guidés dans leurs travaux par ces deux principes directeurs, à savoir qu'il fallait d'une part fixer la créance des alliés sur l'Allemagne, afin de pouvoir la mobiliser sur le marché international et, d'autre part, à défaut de garanties exécutoires, intéresser l'Allemagne à s'acquitter dans le plus bref délai de ses obligations.

Les alliés, a-t-on dit, ont fixé le montant global de l'indemnité qu'ils réclameront à l'Allemagne. Cette affirmation traduit improprement la réalité.

A la vérité les alliés, qui vont à Spa le 5 juillet pour entendre les délégués allemands, recevront d'eux vraisemblablement des propositions touchant à la façon dont ils entendent s'acquitter de leurs engagements. Les alliés ont donc le devoir de s'entendre à l'avance sur le chiffre minimum qu'ils ont décidé d'exiger de Berlin, au titre des réparations.

C'est dans ces conditions que la Conférence a été amenée à fixer un chiffre qui est tenu secret, pour ne pas renseigner l'Allemagne avant Spa, et qui, suivant les évaluations publiées, varie de 90 à 120 milliards de marks or.

Les modalités du paiement de la créance — L'économie du système de paiement, complexe mais souple, peut se résumer ainsi : paiement par l'Allemagne, au plus tard en trente-sept annuités, les cinq premières annuités n'étant pas inférieures chacune à trois milliards de marks or; par la suite, ces indemnités seront extensibles; elles croîtront automatiquement en raison du relèvement économique de l'Allemagne, constaté sur des bases déterminées : exportations, recettes des chemins de fer, etc. Ces sommes produiront un intérêt dont l'échelle variera de 5 à 8 0/0, suivant l'éloignement des paiements.

Pour mobiliser leur créance, les alliés recommanderont à la conférence internationale financière de Bruxelles, qui suivra celle de Spa, des emprunts internationaux que l'Angleterre s'engage à faciliter.

La répartition de l'indemnité. — Si l'accord a pu s'établir sur ces modalités de paiement par l'Allemagne de son indemnité, il n'en a pas été de même pour sa répartition entre alliés, en présence des réclamations de l'Italie qui veut rendre l'Allemagne solidairement responsable des réparations qui lui sont dues par l'Autriche.

Les experts des puissances intéressées s'efforceront de trouver, avant la conférence de Bruxelles, une solution à ce difficile problème.

L'intérêt des différentes mesures adoptées à l'égard de l'Allemagne, c'est qu'elles s'accompagneront de sanctions efficaces. L'unanimité s'est faite sur ce point capital.

Les sanctions en cas d'inexécution. — Suivant la nature et la gravité des inexécutions, ces sanctions seront d'ordre économique; perception au bénéfice de la commission des réparations de taxes supplémentaires ou nouvelles, saisie des douanes allemandes, etc.; ou bien d'ordre militaire, comme l'occupation de nouveaux territoires. Ainsi l'Allemagne sera contrainte, au besoin à l'aide de gages, d'exécuter ses obligations. C'est là l'inauguration d'une politique réaliste, appelée aux résultats les plus surs, si l'on s'y tient.

Pour être ferme, cette politique nouvelle n'est d'ailleurs pas moins conciliante, comme le prouve la décision des alliés de rétablir avec l'Allemagne des relations normales sur la base du traité, dans l'envoi d'ambassadeurs à Berlin.

La question d'Orient. — En dehors de l'Allemagne, la conférencee s'est occupée de l'Orient.

En présence des progrès inquiétants des troupes de Mustapha Kemal, M. Venizelos a été autorisé à faire avancer les troupes grecques de Smyrne pour leur barrer la route.

Il ne s'agit pas là, à proprement parler, d'un mandat donné par les alliés à la Grèce; il serait plus exact de dire qu'on la laisse agir, ces troupes étant à pied d'œuvre et les alliés ne disposant guère d'effectifs.

La question russe. — Enfin, la conférence a examiné la question russe, sans marquer aucun progrès. M. Millerand a continué à refuser de reconnaître le gouvernement des soviets tant qu'il n'agira pas en véritable gouvernement régulier. C'est, finalement, le point de vue français qui l'a remporté. On ne discutera avec M. Krassine que de la reprise des relations économiques.

La réduction des effectifs allemands

Paris, 23 juin. — A la suite de la décision prise dimanche par la Conférence des ambassadeurs et approuvée par la Conférence de Boulogne, la réponse des alliés à la Note allemande tendant au maintien d'une armée de 200,000 hommes a été remise ce matin à la délégation allemande à Paris.

La destruction du matériel aéronautique allemand

Paris, 23 juin. — La Conférence des ambassadeurs, réunie ce matin, a décidé que les Allemands devraient fournir la main-d'œuvre pour la destruction du matériel aéronautique qu'ils doivent livrer conformément au traité de Versailles. Elle a décidé ensuite que l'Allemagne serait rendue responsable de la destruction des zeppelins qui pourrait être opérée en dehors du contrôle des alliés.

Ce que demande l'Italie de l'indemnité allemande

Paris, 23 juin. — Le comte Sforza, ministre des affaires étrangères d'Italie, a très nettement précisé et expliqué les revendications de son pays dans les déclarations suivantes à un de nos confrères :

« L'Italie a perdu 650,000 hommes et a eu deux provinces détruites. Les pensions de ses 650,000 tués et mutilés se montent à 30 milliards de lire or. Les réparations se montent à 30 autres milliards. Au total, 60 milliards de lire or. En face de nous, l'Autriche morcelée est insolvable. L'Allemagne seule peut payer et doit payer une partie des pertes effroyables que nous avons subies. J'ai été trouver M. Lloyd George à Londres. Je lui ai montré notre bilan. Je lui ai dit :

» — On parle d'un arrangement conclu entre la France et vous, selon lequel vous auriez 25 %, et la France 55 % des indemnités versées au titre des réparations. Et nous, que nous restera-t-il ?

» M. Lloyd George me répondit :

» — L'arrangement entre la France et nous n'aboutit pas à un pourcentage. Il a abouti à une proportion, ce qui est tout différent. Il fut dit que lorsque notre part serait de 5, la part de la France devra être de 11. Il n'indique pas sur quelle quantité totale. Le total est un un chiffre X, ce n'est pas le chiffre 100.

» C'est forts de cette déclaration de M. Lloyd George, rappelée par nous à la Conférence; c'est forts de notre droit que nous demandons dans la répartition entre alliés à être traités avec équité; c'est forts de notre amitié avec la France que nous comptons sur elle pour obtenir une solution conforme à la justice. »

La Chambre adopte le budget des pétroles

et aborde le budget de la marine

Séance de mardi après-midi

M. Charles Baron (socialiste), demande la recherche et l'exploitation des pétroles de France, de Pechelbronn et de l'Algérie. Il réclame la part de la France dans les pétroles de Mossoul. Quels accords passera-t-on avec M. Lloyd George à ce sujet ?

M. Laurent Eynac, commissaire général aux essences et pétroles, répond que 3 millions 300,000 francs ont été votés pour entreprendre des prescriptions dans tous les départements où il est possible de trouver du pétrole. Une école technique sera établie aux mines de Pechelbronn, en Alsace. Nous avons besoin du pétrole pour développer la locomotion sur route et les tracteurs agricoles. Il faut que la France pense que l'avenir est au pétrole. (Applaudissements.)

Mais, sur une question du **lieutenant-colonel Maurice Binder, le commissaire général** expose que la livraison du benzol par l'Allemagne a été réclamée énergiquement par son prédécesseur. Aucune n'a été faite, et le Conseil suprême des alliés a été saisi de la question. Il espère qu'une solution interviendra bientôt. (Très bien !) La gérance des bateaux pétroliers allemands a été confiée à l'Amérique, mais nous avons obtenu un important tonnage pour le transport des pétroles en France. (Très bien !)

M. Outrey (Indochine) demande que les concessions ne soient accordées qu'à des Compagnies françaises.

M. Loucheur : La loi oblige à ne donner de concessions qu'à des Sociétés composées pour les deux tiers de Français. Il ne faut pas que, à l'abri de négociations diplomatiques, des Anglais cherchent à tourner nos lois.

M. Laurent Eynac : Les concessions seront accordées conformément à la loi de 1919. Quant à celle du groupe anglais signalée par M. Loucheur, elle est antérieure au vote de la loi. Il ne s'agit d'ailleurs que d'une autorisation de recherches, qui devra être régularisée suivant la loi française.

M. Loucheur : Il est bien entendu que cette Société anglaise devra avoir les deux tiers de ses actionnaires Français.

M. Laurent Eynac : Nous ne pouvons discuter la politique du pétrole, le gouvernement ayant le monopole d'importation jusqu'à la fin de l'année.

M. Ernest Lafont : Mais en attendant, vous ne devez pas accorder de concessions.

M. Laurent Eynac : Nous vous apporterons un régime du pétrole qui sera digne des intérêts de ce pays.

M. Ch. Dumont : Le gouvernement ne peut, sur une intervention de séance, renoncer au droit que lui confèrent les lois d'accorder des concessions au mieux de l'intérêt national. Ni renoncer à appliquer la loi sur le régime des pétroles. (Vifs applaudissements.)

Le budget des pétroles est voté, avec augmentation de crédits de 50,000 francs, pour dotation des services techniques.

Les chapitres réservés de la justice

La Chambre discute ensuite quelques chapitres du budget de la justice, qui avaient été réservés, notamment le chapitre 16, relatif aux traitements du personnel des tribunaux de première instance. Le ministre avait demandé une diminution de crédit de 500,000 francs en vue de la suppression d'un certain nombre de tribunaux. Cette prévision étant devenue improbable à cette époque de l'année, la commission propose de rétablir le crédit.

Dans ce chapitre, la commission propose un relèvement de 2,000 fr. aux juges de 1re classe et un relèvement de 500 fr. pour les juges d'instruction de 1re classe. Ces chapitres sont adoptés.

La prescription en matière de spéculation illicite

Au début de la séance, la Chambre avait adopté sans débat la proposition de M. Barillet (Loir-et-Cher) tendant à modifier le point de départ de la prescription en matière de spéculation illicite et délits connexes. Il s'agit d'assurer le jugement des spéculateurs de guerre en interrompant les prescriptions en cours dont ils auraient pu user pour empêcher la répression des faits délictueux qui leur sont reprochés.

Le paiement des créances aux sinistrés des pays envahis

Sans débat, la Chambre avait également adopté une motion de M. Ringuier (Aisne), par laquelle la Chambre invite le gouvernement à provoquer sans délai les accords diplomatiques avec les gouvernements étrangers alliés ou neutres, pour que les crédits nécessaires et sous les modalités d'espèces soient obtenus de ces gouvernements, afin d'assurer à leurs nationaux sinistrés en départements envahis l'application de la loi de 1919, et pour que les créances de ces sinistrés soient imputées au compte de l'Allemagne.

Séance de mercredi matin

Le budget de la marine

Paris, 23 juin. — En séance du matin, on aborde la discussion générale du budget de la marine.

M. Le Cour-Grandmaison (Loire-Inférieure) dit que la Chambre actuelle, étant une Chambre de reconstitution nationale (applaudissements), doit se demander où nous en sommes de notre marine de guerre. C'est ce que va examiner l'orateur, qui dénonce le découragement du corps des officiers, où se multiplient les démissions. Les immenses efforts de la marine pendant la guerre sont demeurés inconnus. L'armistice n'a pas donné aux officiers les espérances d'avenir sur lesquelles ils comptaient. Dans ces conditions, il est compréhensible qu'ils recherchent de meilleures situations. Toute réforme restera stérile si l'on ne relève pas le moral de la marine, surtout dans les cadres.

M. Le Cour-Grandmaison réclame ensuite une meilleure organisation de la défense des côtes et un programme de constructions neuves. La continuité de vues et les vues d'ensemble s'imposent pour la réforme de la marine comme pour toutes les autres. « On ne fera pas croire à cette Chambre de la Victoire que le mot impossible est devenu français. » (Applaudissements.)

M. Boussenot (Réunion) se félicite de ce que le ministre ait inscrit douze sous-marins dans le programme qui va être soumis aux Chambres, le sous-marin étant l'arme défensive par excellence. Il résulte des déclarations de l'amirauté que sur 187 sous-marins allemands, 34 nous ont été attribués et 10 seulement ont été conservés. L'orateur proteste contre ces démolitions, non prévues dans le traité, et qui prouvent que l'Angleterre veut nous empêcher d'avoir une marine puissante. Par des obligations non inscrites dans le traité de paix, l'Angleterre nous empêche de reconstituer une marine.

M. Boussenot conclut donc en demandant au gouvernement de revenir sur l'accord avec l'Angleterre relatif à la répartition des sous-marins allemands. (Vifs applaudissements.)

M. Nail : Au point de vue local, je suis partisan de la cession des arsenaux à l'industrie; mais, au point de vue national, la question est tout à fait grave. Il faut laisser à la marine tous ses moyens, les arsenaux pouvant avoir un pouvoir de régularisation des prix. La question, qui n'est pas au point, ne peut être traitée par voie budgétaire. On a les moyens de construire dans les arsenaux des cargos qui nous manquent, puisqu'il y a 82,000 tonnes de tôles. La France a besoin de paquebots, et vous ne faites pas de paquebots. Quel est l'industriel qui, voulant vendre son usine, en arrêterait la production ? On veut réorganiser les arsenaux. On ne le peut que par un programme d'ensemble, avec une loi des cadres. La guerre a démontré la nécessité d'une marine protectrice. On ne peut la constituer sans arsenaux. (Applaudissements.)

M. Bouligand (Morbihan) demande qu'avant de céder les arsenaux de Guérigny, de Lorient et de Rochefort, on améliore l'outillage des arsenaux, ou bien on les achètera à l'Etat à bas prix.

M. André Tardieu vient faire l'historique de ce que fut sa mission aux Etats-Unis pendant la guerre. Il y passa une commande de cinquante chalutiers indispensables. Il expose les difficultés qu'il a eu à vaincre, et défend ses collaborateurs contre les attaques portées contre eux dans le rapport, les dépassements de crédit qu'on lui reproche ne s'élevant pas à 40 millions.

M. Tardieu : Le dépassement de crédits est seulement de 0.16 % sur l'ensemble des dépenses engagées en Amérique. Si le gaspillage n'avait pas été plus grand en France on n'aurait pas à se plaindre. M. Tardieu conclut en priant la Chambre d'attendre la fin de la liquidation, et fait appel à sa justice. Le rapport de M. de Kerguezec assure, en effet, que cette liquidation se terminera pour l'Etat par une perte de 50 millions au moins.

M. Even (Côtes-du-Nord) demande l'institution de fiches sanitaires individuelles dans le service de santé de la marine et la création de laboratoires. Il demande au ministre de protéger la santé des marins en isolant les tuberculeux.

M. Landry, ministre de la marine, sur l'affaire des chalutiers d'Amérique, dit que le service de la liquidation des stocks en a maintenant la charge. Le ministre reconnaît avec **M. Lecour-Grandmaison** la nécessité d'établir un plan général de réorganisation, mais c'est son prédécesseur qui a établi le budget de 1920. Il aura satisfaction dans le budget de 1921. Le ministre reconnaît la crise morale dénoncée par **M. Lecour-Grandmaison.** Sans avoir l'occasion de combattre comme ils auraient voulu, nos marins ont rendu des services inappréciables pendant la guerre en luttant contre les sous-marins et escortant les convois. Ces marins se demandent comment leur avenir sera assuré.

M. Landry emploiera toute son activité pour conjurer cette crise. Il publiera d'abord un livre d'or de la marine pendant la guerre. La situation matérielle des officiers va être améliorée, on allouera des indemnités pour ordonnances,

si nous adoptions les textes de la Chambre la situation de la France se trouverait compromise ? Cette affirmation est dangereuse et inexacte. Il y a en effet dans tout le pays les symptômes d'activité économiques qui sont un heureux présage pour l'avenir.

M. Gaston Doumergue, qui parle ensuite, estime que ce n'est pas le moment de soulever entre la Chambre et le Sénat un débat d'ordre constitutionnel. Il faut, ajoute l'orateur, que nous cherchions loyalement un terrain d'entente avec la Chambre, et que nous donnions une preuve de notre bonne volonté. »

En terminant, l'orateur demande à la commission d'accepter qu'on lui renvoie le projet, afin qu'elle apporte elle-même les bases d'une transaction avec la Chambre.

M. Paul Doumer, rapporteur général, déclare que la commission maintient le chiffre de 1 fr. 50 pour 100 pour la taxe sur le chiffre d'affaires, et le barème de 20 pour 100 pour l'impôt global sur le revenu. Il ajoute que la proposition de M. Doumergue tendant au renvoi du projet à la commission ne lui paraît pas utile et demande au Sénat de ne pas interrompre dès son début la discussion des nouveaux impôts.

Le ministre des finances

M. François-Marsal, ministre des finances, a la parole :

« Si nous élevons trop le taux des impôts, fait-il, la matière imposable peut diminuer ou disparaître. Or, c'est elle qu'il faut chercher à accroître par tous les moyens. La situation du Trésor s'améliorera d'elle-même si le pays n'est pas écrasé de taxes nouvelles. »

Le ministre constate avec satisfaction que les points de divergence entre la Chambre et le Sénat sont peu nombreux.

En ce qui concerne l'impôt global, l'impôt voté par la Chambre pour certains revenus est un peu inférieur à l'impôt actuellement payé, mais les impôts cédulaires ayant été considérablement augmentés, les deux impôts réunis, global et cédulaire, donneront une plus-value très appréciable. Sur ce point, l'accord sera facile à établir.

M. François-Marsal continue en ces termes :

« La question est plus délicate pour la taxe sur le chiffre d'affaires. Le monde commercial a accepté cet impôt nouveau à condition que le taux en fût modéré. Si, comme je l'espère, il est applicable à partir du 1er juillet, nous vous dirons dans trois ou quatre mois, après expérience faite, s'il n'y a pas lieu de le modifier, d'en accroître ou d'en restreindre le taux.

La Chambre a donné satisfaction au Sénat sur un grand nombre de points; elle a adopté votre système pour l'impôt agricole; elle a, comme vous, supprimé la supertaxe. Je vous supplie de faire un nouvel effort, car il est indispensable que la loi soit votée avant le 1er juillet; chaque jour de retard est une perte lourde pour le Trésor.

« La seule acceptation en principe par le parlement des impôts nouveaux a considérablement amélioré notre situation non seulement à l'intérieur, mais vis-à-vis de l'étranger. Au dehors, on a paru douter de notre volonté de restaurer chez nous l'ordre financier. Aujourd'hui, on est revenu de cette opinion. Ceux qui avaient impudemment vendu la France à découvert l'ont payé cher; la leçon a été rude. Au cas où elle ne suffirait pas, il ne serait ni long ni très difficile d'en donner une plus rude encore ! » (Vifs applaudissements.)

Le ministre termine en déclarant qu'il ne voit aucun inconvénient à ce que le projet soit renvoyé à la commission.

M. Milliès-Lacroix, président de la commission des finances, intervenant à son tour, dit que la commission ne demande pas mieux de faire un nouvel effort vers une solution transactionnelle, et prie le Sénat de lui renvoyer le projet pour qu'elle puisse délibérer immédiatement. Il en est ainsi décidé. Le Sénat s'ajourne à demain.

La séance est levée.

Le conflit entre la Chambre et le Sénat

Paris, 22 juin. — Après la séance, la commission sénatoriale des finances s'est réunie sous la présidence de M. Milliès-Lacroix. Elle a entendu M. François-Marsal, ministre des finances et, sur ses instances, elle a décidé, après délibération, de revenir sur ses propositions antérieures en ce qui concerne l'impôt sur le revenu et la taxe sur le chiffre d'affaires. En conséquence, la commission soumettra demain au Sénat, sur ces deux points, les textes adoptés par la Chambre. En ce qui concerne l'impôt sur les successions, le ministre des finances a fait connaître qu'il accepterait le nouveau texte proposé par la commission sénatoriale, texte qui diffère d'ailleurs très peu de celui voté par la Chambre.

LA VIE SPORTIVE

Courses au Bois de Boulogne

Résultats du mardi 22 juin.

PRIX DU BOIS (à réclamer), 5,000 francs, 2,000 mètres.
1. Amy-II. (Sharpe) ..... G. 25 » 15 50
à M. P. Poinsot ..... P. 13 50 7 50
2. MARAMAROS (O'Neill), à M. Moulin ..... P. 17 50 8 »
3. Chevron (G. Martin) à M. Jean Cerf. — Non placés : Testilying (Gitting), Majunga (J. Jennings), Dunkerque (Paillasse). — 2 long. 1 encolure. — **Amy-II** (Holbein et Aviation), est entraîné par A.-J. Moreau.

PRIX BERTEUX, 20,000 francs (en outre 2,000 francs à l'éleveur), 2,000 mètres.
1. **CAROLY** (O'Neill) ..... G. 25 50 **17 50**
à M. Roch Filippi ..... P. 14 » 7 »
2. **Ustave** (G. Martin) à Mlle Van de Walle ..... P. 16 50 10 50
3. **Dolphin** (Garner) à M. Eknayan ..... P. 15 » 9 50
4. **Dunois-Maid** (J. Jennings). — Non placés : Anvin (G. Bellhouse), Forearm (M. Allemand), Almora (G. Bartholomew), Sous-la-Feuillée (A. Woodland). — 3 long., 2 long., 1 tête. — **Caroly** (Sundridge et Clyde) est entraîné par Filippi.

PRIX DE CHATOU (à réclamer), 5,000 fr., 3,000 met.
1. **Hécube** (Sharpe) ..... G. 74 » 33 »
à Aimé Monin ..... P. 34 » 17 »
2. **MAYNADE** (Hobbs), à M. Nounez ..... P. 33 » 25 »
3. **Jenny-Brune** (A. Woodland) à M. Jean Cerf. — Non placés : Rodia (Ed. Haas), Nissa-II (M. Barat), Demonio (Jennings). — 2 long., 1 long. — **Hécube** (Sans-Souci et Hésione) est entraînée par E. Pantall.

PRIX DE RUEIL, 7,000 francs (en outre 700 francs à l'éleveur), 2,000 mètres.
1. **Chamarande** (Sharpe) ..... G. 77 » 32 »
à M. Martinez de Hoz ..... P. 22 50 12 »
2. **MIGNON** (G. Stern) à M. Bouscat ..... P. 16 50 9 50
3. **Cent Garde** (Bellhouse), à M. R. Latard. — Non placés : Solférino-III (Milton Henry), Claude-Frollo (M. Allemand), Abaca (Hobbs), Sotin (Max Gee). — 3/4 long., 2 long. 1/2. — **Chamarande** (Val-Suzon et Cirtal) est entraînée par F. Carter

CYCLISME

VELODROME DU STADIUM

Au sujet d'Aerts, qui doit rencontrer dimanche prochain Fossier, en match derrière grosses motos, il suffit d'indiquer les appréciations portées sur ce vaillant coureur, par notre confrère « l'Auto », après sa course de dimanche à Paris contre Ellegaard, pour être convaincu, notre confrère indique, en effet, que Aerts joua de malheur, et que dans 2 manches, alors qu'il était nettement en tête, il ne fut battu qu'en raison de pannes de moto. Son match avec Fossier, dimanche, qui sera la revanche de la course précitée, s'annonce comme des plus palpitants.

LAWN-TENNIS

CHAMPIONNAT DU MONDE SUR GAZON

Londres, 23 juin. — Decugis bat Dawson par 6-0, 6-1, 6-3; Laurentz bat Raymond (Sud-Africain), par 6-4, 6-3, 4-6, 6-1, 7-5; Johnson bat Owen par 6-1, 6-2, 6-3; Tark bat Johnston (américain), par 9-5, 2-6, 6-2, 8-6; Brugnon bat Angore par 16-2, 6-4, 2-6, 6-6, 6-3.

BOXE

CERCLE ATHLETIQUE BORDELAIS. — Le vendredi 25 juin, à 20 h. 30, au local 25, rue Kyrié, auront lieu les éliminatoires des combats de classement en vue de la prochaine séance de boxe. Entrée réservée aux membres du club. Le président avis tiendra lieu de convocation.

BORDEAUX

Semaine du tourisme colonial

LE CONGRES

Troisième journée. — Mardi

La troisième journée du Congrès du Tourisme colonial a été consacrée à l'étude des questions se rattachant au tourisme scientifique.

Cette section a été présidée par M. Auguste Chevalier, explorateur et professeur au muséum. A ses côtés, nous citerons MM. le docteur Beille, professeur à la Faculté de médecine, secrétaire général de l'Institut colonial; Sorre, professeur à la Faculté des lettres; Henri Courdon; le docteur Sellier; Legrand, délégué de l'Afrique occidentale; Léotard, secrétaire général de la Société de géographie de Marseille; Laisant, chef de service à l'Office colonial; Richet, commissaire adjoint; Régnault, ancien conseiller privé du Sénégal; le docteur Pichon, de la Guadeloupe, etc.

Les sujets traités au cours de cette importante séance, peuvent être ainsi résumés :

Buts du tourisme scientifique aux colonies; son importance au point de vue pratique;

Programme d'études à établir : Histoire, géographie, linguiste, anthropologie, fok-lore, archéologie (monuments d'Extrême-Orient), histoire naturelle, faune et flore, agronomie, cultures minéralogie, géologie, gisements miniers;

Moyens propres à développer le goût du tourisme scientifique;

Organisation de l'enseignement colonial dans les Universités et dans les Instituts coloniaux. Enseignement primaire. Conférences publiques de propagande. Diplôme de l'enseignement colonial. Sanctions;

Moyens propres à faciliter le tourisme scientifique colonial;

Les Instituts scientifiques coloniaux, les ressources qu'ils peuvent fournir aux travailleurs (collections, laboratoires) leur rôle dans le développement du tourisme. Propagande scientifique. Publication dans les journaux officiels de chaque colonie des questions scientifiques. Bourses de voyage. Organisation matérielle des missions (moyens de transport et de séjour, escortes, ravitaillement). Croisières et voyages scientifiques;

Congrès spéciaux à organiser aux colonies.

Sur ces multiples points, M. le docteur Beille, avant leur mise en discussion, a présenté un rapport général, dans lequel se sont affirmées sa compétence dans les questions coloniales et la netteté de ses conceptions.

Comme conclusion, après des échanges de vues qui se sont poursuivis toute l'après-midi, les vœux suivants ont été adoptés :

Vœux

1. — Que les ressources budgétaires à affecter aux recherches scientifiques figurent dans les dépenses obligatoires de chaque colonie;

2. — Que les établissements qui poursuivent des recherches jouissent de la personnalité civile et de l'autonomie financière;

3. — Que le gouvernement métropolitain et les gouvernements coloniaux s'adressent pour trouver une partie des ressources nécessaires à tous ceux qui sont appelés à bénéficier de ces recherches;

4. — En particulier, que les disponibilités provenant de la liquidation des consortiums soient affectées par le Gouvernement aux recherches indispensables au relèvement économique de la France, et particulièrement aux recherches intéressant la mise en valeur du domaine colonial;

5. — Que les colonies mettent tous les ans à la disposition des savants des fonds spéciaux pour effectuer aux colonies des voyages d'études;

6. — Que les colonies mettent à la disposition des étudiants des universités, des grandes écoles et des instituts coloniaux, des bourses d'étude pour leur permettre de poursuivre leurs travaux;

7. — Que toutes facilités de transport et de séjour soient accordées aux savants et aux étudiants qui se rendent dans les colonies;

8. — Que les colonies favorisent la publication des travaux scientifiques enregistrant les résultats de ces voyages;

9. — Que les administrations coloniales favorisent les voyages en groupe, les excursions et croisières des savants et étudiants dans les parties les plus rapprochées de notre domaine colonial;

10. — Que la reprise des congrès et sessions scientifiques soit effectuée dans le plus bref délai possible dans l'Afrique du Nord et dans les autres colonies.

A l'issue de cette réunion, les congressistes se sont rendus à la Société de géographie commerciale afin d'assister à des expériences de projections d'après un nouveau système.

Conférence

Mercredi soir, à 8 h. 30, dans l'amphithéâtre de l'Athénée municipal, rue des Trois-Conils : « Le tourisme en Afrique occidentale française », par M. Camille Guy, agrégé de l'Université, gouverneur des colonies. Projections cinématographiques.

A l'Hôtel de Ville

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira en séance publique à l'hôtel de ville, vendredi prochain 25 juin courant, à 5 h. 30.

Le Parc des Sports

M. Philippart, maire, avait invité les représentants des Sociétés sportives et des banques bordelaises à se réunir mardi à l'hôtel de ville avec les membres de la commission extra-municipale des sports, afin de les entretenir du projet d'installation d'un Parc des sports, sur le terrain de Lescure, à Bordeaux. Nous en avons déjà entretenu nos lecteurs.

Le maire leur a exposé l'intérêt que présente pour l'éducation sportive de la jeunesse de nos écoles, de nos lycées, de notre enseignement supérieur la réalisation de ce projet qui peut être assuré du patronage moral de la municipalité. Sa mise à exécution contribuerait puissamment à combattre l'alcoolisme et la tuberculose.

M. Mothes, président de la Fédération des A. d'Etudiants, et M. Alfred Duprat, architecte, l'un des auteurs du projet, en ont exposé les conditions matérielles et financières. Ils ont en même temps répondu aux questions présentées par les personnes présentes.

Des sous-commissions, dont la mission est de rechercher les conditions dans lesquelles les Sociétés sportives de Bordeaux pourraient être admises et d'étudier les bases financières propres à permettre la construction du Parc des sports ont été nommées. Les rapports de ces sous-commissions seront examinés dans une prochaine séance.

Association des Professeurs de l'Université

M. Philippart, maire, a reçu mardi, dans son cabinet, à l'hôtel de ville, le bureau de l'Association des professeurs de l'Université de Bordeaux : MM. Duguit, président; le docteur Ferré, vice-président; Duffour, secrétaire, et Gayon, trésorier.

Le bureau a exprimé au maire les sentiments de déférence de l'Association pour sa personne et a exposé son but qui est, avant tout, de développer l'action de l'Université de Bordeaux dans la cité et son rayonnement à l'extérieur.

Le bureau de l'Association a aussi entretenu M. Philippart d'une question extrêmement importante pour l'avenir de l'Université : celle du logement des étudiants.

Le maire de Bordeaux a fait à ses visiteurs le plus gracieux accueil et, en les remerciant de leur visite, il leur a déclaré qu'ils peuvent compter sur son plus sympathique concours pour les aider à la réalisation de l'œuvre patriotique et féconde qu'ils poursuivent.

Exposition coloniale du tourisme et des beaux-arts

L'exposition est ouverte tous les jours au public de 10 heures à midi et de 3 à 7 heures du soir, jusqu'au dimanche 4 juillet inclus. (Terrasse du Jardin-Public, local de la Société des Amis des Arts.)

Concours publics du Conservatoire

Les concours publics de fin d'année du Conservatoire municipal de musique et de déclamation auront lieu au Grand-Théâtre aux dates ci-dessous :

Jeudi 24 juin, à 13 h. 30 : Contrebasse et violoncelle.

Vendredi 25 juin : à 13 h. 30, musique de chambre; à 15 h. 30, instruments à vent.

Lundi 28 juin : à 14 heures, alto; à 14 h. 30, violon.

Mardi 29, à 14 heures : Piano.

Mercredi 30 juin (salle de spectacle), à 13 h. 30 : Opéra et opéra-comique.

Vendredi 2 juillet, à 13 h. 30 : Chant hommes, chant femmes.

Samedi 3 juillet (salle de spectacle) : Tragédie et comédie.

La distribution des récompenses aura lieu le dimanche 11 juillet, à quatorze heures, dans la salle de spectacle du Grand-Théâtre.

La Pologne et la France

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ENTRE LES DEUX PAYS

Nous rappelons qu'une conférence aura lieu jeudi 24 juin, à cinq heures trente, à l'Athénée municipal. Cette conférence, qui est placée sous le patronage de M. le Maire de Bordeaux et de la Société de géographie commerciale, sera faite par M. Balinski, président du Conseil municipal de Varsovie, jurisconsulte éminent, sur « le développement économique entre la Pologne et la France ». Nous engageons vivement nos concitoyens à venir l'écouter.

Chambre de commerce de Bordeaux

La Chambre de commerce a l'honneur d'informer les industriels et négociants intéressés que M. Balinski, président du Conseil municipal de Varsovie, les recevra dans ses salons, à la Bourse, le jeudi 24 courant, à partir de dix heures. Il sera à leur disposition pour leur fournir toutes indications sur la situation économique de la Pologne et sur le développement possible de ses relations avec l'industrie et le commerce bordelais.

Fédération du commerce des vins

La Fédération du commerce des vins de la Gironde informe MM. les Négociants en vins que M. Balinski, président du Conseil municipal de Varsovie, se tiendra à leur disposition jeudi 24 courant, de dix heures à midi, à la Chambre de commerce de Bordeaux, pour leur donner toutes indications et recevoir toutes suggestions au sujet des relations économiques entre la France et la Pologne.

Le même jour, à cinq heures et demie, M. Balinski ferà à l'Athénée une conférence sur les échanges entre la Pologne et la France. MM. les Négociants en vins sont instamment priés de vouloir bien y assister.

Un meurtre place du Palais

Un nègre égorge un garçon de café

Depuis quelques jours, un nègre, chauffeur de profession, demeurant dans un garni rue Notre-Dame, poursuivait de ses assiduités la bonne d'un restaurant où il prenait ses repas. La jeune femme avait prié le nègre de la laisser tranquille; mais l'amoureux ne se tenait pas pour battu, il insistait toujours, au contraire, et plus ardemment que jamais.

Il apprit que la bonne avait déjà un ami en la personne de Jean Tricoche, âgé de vingt-six ans, garçon de café, domicilié place du Palais. Le démon de la jalousie s'empara du nègre : il résolut de se venger en frappant... son rival.

Mardi soir, ayant un rasoir dans sa poche, il se postait place du Palais pour attendre le passage du couple. Le garçon de café et la bonne arrivèrent, bras dessus bras dessous, sur le coup de dix heures. Le nègre chercha dispute à Tricoche. Au cours de cette querelle, qui ne dura que quelques secondes, le chauffeur s'arma de son rasoir et en frappa le garçon de café à la gorge. Celui-ci, ayant voulu se protéger avec une main, eut un poignet tailladé, car le nègre frappait toujours.

Au xcris poussés par le blessé et la bonne, qui assistait impuissante à cette scène de sauvagerie, l'agresseur détala.

Tricoche, qui avait une horrible plaie à la gorge, reçut les premiers soins sur place, puis il fut transporté dans l'auto-ambulance à l'hôpital Saint-André. Il y succomba à quatre heures mercredi matin.

M. Brail, commissaire de police de service à la Permanence, ouvrit une enquête et entendit l'unique témoin, la maîtresse de la victime. Les recherches en vue de retrouver le nègre sont demeurées infructueuses; il n'a pas reparu à son domicile.

Il importe que le service de la Sûreté fasse diligence pour retrouver le coupable. Passe encore que nombre de voleurs jouissent de l'impunité; mais il ne doit pas en être de même des gens qui usent si facilement du couteau, du revolver et du rasoir, comme en l'occurence.

A la Foire de Bordeaux

du 19 juin au 4 juillet

La Foire de Bordeaux est ouverte. Les visiteurs s'y pressent nombreux; c'est que les participants ont porté des échantillons vraiment remarquables qui permettent aux commerçants de s'approvisionner utilement et avantageusement.

On constate un remarquable effort pour fournir aux conditions les meilleures. Les acheteurs ont intérêt à profiter de la Foire pour s'approvisionner en ce, pour le plus grand bien de leurs clients.

La foire est ouverte de neuf heures à midi et de deux heures et demie à six heures et demie.

Un stand qui ne désemplit pas, et dont l'exposition originale attire et retient l'attention des visiteurs, est le n° 17 du bâtiment M, au centre de l'esplanade, occupé par les Etablissements A. Chevrier (Manufacture de Mobiliers en grandes séries « Gigogne »), dont les usines et les bureaux sont situés route du Médoc, 375-395, et chemin des Cossus, 33 bis, Le Bouscat-Bordeaux.

Et bien mieux, il n'eut jamais jouée à Bordeaux, cette conférence qui, ainsi dire officielle par la visite tout à fait inopinée que lui fit le général Mangin, heureux d'y retrouver — en l'aimable M. A. Chevrier — un vieux compagnon de la vie coloniale, et fort intéressé aussi par tout ce que ce dernier lui montra ?

En effet, là sont exposées une chambre à coucher et une salle à manger-cuisine, en bois naturel ou teinté couleurs noyer ou acajou cirés, d'un prix étonnamment modeste étant donnés ceux actuellement payés pour les mêmes articles. Ainsi, la **chambre à coucher** est livrée au prix de 750 fr., et la **salle à manger-cuisine,** au prix de 330 fr.

Mais ce qui fait l'originalité et l'avantage de ce mobilier, c'est que ces meubles, sans être pliants, — ils sont plutôt rigides, — rentrent les uns dans les autres (la chambre dans l'armoire, la salle à manger dans le buffet), comme on peut s'en rendre compte dans le stand même, et, ainsi emballés, ils occupent le minimum d'encombrement et la réduction à l'extrême limite des frais de déménagement, de transport et de fret. Surtout, les meubles voyageant au tarif du volume et non au poids.

Si à l'économie réalisée de ce fait on joint des qualités de confort et de solidité, de pratique et de bon marché que synthétise le mobilier Gigogne, on aperçoit tout de suite les avantages nombreux et inestimables qu'il présente et qui justifient son succès. C'est en effet le mobilier de demain, celui qui recréera les foyers de nos chères régions dévastées; c'est aussi le mobilier du fonctionnaire, de l'employé ainsi que du colonial, appelés à des déplacements fréquents; c'est encore le mobilier des jeunes ménages, aux ressources plus limitées que le rêve qu'ils ont fait du nid à édifier. A tous ceux-là nous conseillons une visite au stand 17, galerie des Girondins. Ils ne perdront pas leur temps, au contraire.

ARGENT PERDU

Il a été perdu des sommes considérables en superfiu d'essence et en démontage de moteurs pour nettoyage, par tous les automobilistes, propriétaires de canots, tracteurs agricoles, entrepreneurs de transports, etc., qui n'ont pas encore adopté l'« Auto-Injecteur M. M. ».

Il suffit de consulter les références de cet appareil pour être convaincu de ses merveilleuses qualités.

Foire de Bordeaux, galerie des Alliés, bâtiment E, stand 21.

Nous rappelons que c'est le jeudi 24 courant, à vingt heures trente du soir, qu'aura lieu dans les salons de l'Hôtel de Bordeaux, place de la Comédie, une conférence sur « Paris-Marché-du-Monde », faite par le Directeur général de cette entreprise, sous la présidence de M. Philippart, maire de Bordeaux.

A l'heure où les questions les plus graves dont dépend notre avenir économique sont en jeu, il est indispensable que le commerce et l'industrie de Bordeaux et de la région ne manquent pas de se rendre à cette réunion.

Après Londres, après Bruxelles, après Paris, après Rouen, puisque nous avons l'occasion d'être informés du plan formidable de cet organisme d'intérêt national, il serait impardonnable que nous restions indifférents aux efforts faits pour le relèvement économique de la France.

« Paris-Marché-du-Monde » est une œuvre d'intérêt national, ainsi d'ailleurs que l'a déclaré officiellement M. le Président de la République au mois de mai dernier, lorsque, s'adressant aux administrateurs et directeur de « Paris-Marché-du-Monde », il a déclaré :

« Messieurs, vous êtes à la tête d'une belle œuvre; la France vous devra toute sa gratitude. »

La Saccharine "Usines du Rhône", se prête très bien à la confection des glaces et sorbets.

Chargeurs Réunis

COMPAGNIE FRANÇAISE DE NAVIGATION A VAPEUR

Société anonyme

Au capital de 50 millions de francs.
Siège social : 1, boulevard Malesherbes, Paris.

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le Conseil d'administration dans sa séance du 19 avril 1920, a fait usage des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée générale extraordinaire du 28 avril 1919, a décidé de porter le capital de cette Société de 50 millions à 100 millions de francs, par la création de 100,000 actions nouvelles. Ces actions seront entièrement assimilées aux actions anciennes après détachement du coupon n. 79, représentant le solde du dividende de l'exercice 1919-1920 qui sera payé en décembre prochain. Elles seront réservées aux porteurs des 100,000 actions anciennes, qui pourront souscrire à titre irréductible dans la proportion d'une action nouvelle pour une ancienne et, en outre, souscrire à titre réductible.

Le prix d'émission sera de 750 francs payable comme suit :

Pour les actions souscrites à titre irréductible, le montant de chaque action, soit 750 fr.; devra être intégralement versé au moment de la souscription, du 21 juin au 10 juillet 1920.

Il ne sera rien versé sur les souscriptions éventuelles, le montant de 750 francs par action attribuée étant payable intégralement à la répartition, du 20 juillet au 5 août 1920.

Les souscriptions et versements seront reçus par MM. MIRABAUD et Cie, banquiers, 56, rue de Provence; la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, 3, rue d'Antin, et le CREDIT LYONNAIS.

La publication de la notice exigée par la loi a été faite dans le Bulletin des Annonces légales obligatoires du 7 juin 1920.

Le Conseil d'administration.

BAYLE 43, cours d'Albret BORDEAUX — Ses meubles par milliers Vend BEAU et BON MARCHÉ Livraison franco par Auto

Informations

Museum d'histoire naturelle

Cours de biologie animale. Conférence du jeudi 24 juin. Sujet : Etude des principaux types de colonies animales; présentation des pièces.

Communications

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

SERVICE DE LA VACCINE. — Une séance de vaccinations et revaccinations publiques et gratuites aura lieu le jeudi 24 juin courant, à l'Athénée, 53, rue des Trois-Conils, de deux à quatre heures.

GROUPEMENTS CORPORATIFS

CHEMINOTS RETRAITES. — Les pourparlers entre gouvernement et Compagnies se terminent.

Les réseaux vont faire connaître très rapidement au ministre des travaux publics leurs propositions qui seront transformées sans retard en projet de loi dont la Chambre sera saisie à très bref délai.

Réponse du 19 juin de M. Le Troquer à M. Abont à la Chambre. « Journal officiel » 167 du 20 juin, pages 2,285 et 2,286.

SYNDICAT DES OFFICIERS MECANICIENS. — Réunion jeudi 24 courant, à 17 h. 30, au siège du Syndicat.

Protégeons les produits français, ne buvons que du Vermouth BOB.

Chronique Théâtrale

GRAND-THEATRE

Vendredi, samedi, dimanche et lundi, en soirée, et dimanche, en matinée, cinq représentations extraordinaires du « Vieux Marcheur, d'Henri Kistemaeckers, de l'académie française, interprété par les artistes de la troupe de comédie gaie du théâtre de la Porte-Saint-Martin (Ambigu), comique des Parisiens et ex-lauréat concours de M. Albert Brasseur, interprète universellement connu et apprécié du rôle de sénateur Labosse, qu'il a créé à Paris. Aux côtés de M. Brasseur, figureront dans les principaux rôles Miles Lucille Nobert, Dermilly, Jane Sabatier, qui ont joué cet ouvrage plus de 150 fois à Paris. Locations ouvertes.

APOLLO-THEATRE

Le succès de Galipaux et de ses excellents artistes, Suzanne Goldstein en tête, a dépassé toutes les prévisions. « Miquette et sa Mère » est la pièce la plus délicieusement gaie qu'on ait jamais jouée à Bordeaux. Avec « La Guerre en Pantoufles », qui termine la soirée, on passe à l'Apollo trois heures charmantes. Rideau à 8 h. 30 précises.

BOUFFES-CASINO D'ETE

La parodie de la « Revue joyeuse » est une œuvre gaie et sentimentale. Sa musique est délicieuse et populaire déjà. Son succès bat tous les records des pièces de ce genre. Tout Bordeaux voudra voir l'œuvre d'Alex. Coutet, « Moins vieux que Jeunes », et les « Natts », le plus beau numéro du genre. Dimanche, matinée. Loc. ouverte.

TRIANON

Tous les soirs, la revue : « Non, sans blague ! » qui se joue devant des salles combles et satisfaites. Toutes les vedettes participent à toutes les représentations et les scènes nouvelles remportent le plus vif succès. Il faut venir applaudir Mmes Denarber, Georgiane, Daugès, Olva, Nova Neurtha, Tony, les Jugeler, MM. Fleury, Tiluze, Guise, Soulas, Lafourcade, etc. La location est ouverte tous les jours de 10 heures à 6 heures du soir. Téléphone 47-16.

CASINO DES QUINCONCES

Avec le beau temps, le Casino des Quinconces ne désemplit pas et est le rendez-vous du Tout Bordeaux. Cette vogue est justifiée par la beauté de cet établissement et par son spectacle extraordinaire, car « la revue : « Eh bien, Dansons ! » a réuni tous les suffrages. Elle est spirituelle, bien présentée et bien jouée, et peut être entendue par tous. Tous les jours, de 5 à 7, Concert-Promenade, entrée 1 fr. Bientôt, Lole Fuller et ses danseuses.

SCALA-THEATRE

La plus gaie des opérettes jouée par la plus gaie des troupes, c'est « La Folle Escapade », interprétée avec un succès grandissant par Mmes Gillet, Gony, Dangel, MM. Demay, Laroche, Millous, Verlaine. La location se fait sans frais en permanence.

ALHAMBRA-THEATRE

Duflieuve, c'est-à-dire l'entrain, l'esprit, l'irrésistible et communicative gaieté, chante pour la dernière semaine à l'Alhambra. Avis à tous ceux qui ont besoin de renouveler leur provision de gaieté et de bonne humeur.

ALCAZAR

Vend. 25, sam. 26 et dim. 27 juin, 4 représent. de l'amusante opérette en 3 act., de MM. Pougaud et Maupréy, « Papa, Maman et Moi » (créat. à Bordx). T. les soirs, à 10 h., Jean Flor, la gr. ved. paris.; quantité de Bordelais pass. le pont p. ent. le brill. chant populaire.

OLYMPIA-CINEMA-PALACE

« PROFITONS » ! — Jeudi, matinée et soirée, dernières de : « La Ravageuse », drame passionnel; « Impéria », 5e épisode (Condamnée); « Le Cœur et la Petite Main », comédie; « Actualités », etc. Locat. : Téléph. 13-38.

AMERICAN-PARK

En matinée : thé-tango; « nsoirée, dancing et cinéma.

THEATRE GIRONDIN (chemin de Pessac)

Jeudi, « Martyre », d'Ad. d'Ennery. L'Avion. Attract.

CONCERTS PUBLICS

MUSIQUE MUNICIPALE. — Jardin-Public, jeudi 24 juin, à 20 h. 45. Programme : 1. Marche gasconne (Lacôme); 2. Freyschütz, ouverture (Weber); 3. Ballet d'Isoline, clarinette, Lalanne (Messager); 4. Electric (caprice pour piston (Sellenick), M. Espagnet, sous-chef, 1er prix du Conservatoire de Paris; 5. Siguri, sélection (Reyer). Trombone, Castaing; 6. Marche hongroise de la Damnation de Faust (Berlioz).

SPECTACLES du 23 juin

GRAND-THEATRE. — Relâche.
APOLLO. — 8 h. 30 : Miquette et sa Mère.
BOUFFES. — 8 h. 30 : Moins vieux que joyeuse
TRIANON. — 8 h. 30 : Non, sans blague ! revue.
SCALA. — 8 h. 30 : La Folle escapade.
CASINO DES QUINCONCES. — 5 h., Concert-Promenade. — 8 h. 30 : Eh bien, dansons ! revue.
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : Duflieuve.
ALHAMBRA-DANCING. — Apéritifs-Concerts-Dansants, Jardins. Ent. grat. 8 h. 30 : Danse.
AMERICAN-PARK : Patinage, Bal.
SKATING-PALACE. — 8 h. 30 : Patinage et bal

La saison à Vichy

Les opérations du Concours hippique du Sud-Est s'échelonneront à Vichy du 24 juin au 4 juillet, ouvrant brillamment la grande saison.

Au Grand-Casino, outre des représentations de comédie, comme « les Romanesques » et « Claudie », le programme lyrique, dû à l'habile direction artistique de M. Villefranck, comprendra cette semaine une belle reprise de « Roi d'Ys » avec Mlles Daumas, de l'Opéra, et S. Sabran, M. Descamps, puis des ouvrages tels que « Werther », « Mireille », « Sigurd », interprétés par Mlles Daumas, Panis, de l'Opéra; Mlle S. Sabran, MM. Granier, de l'Opéra; Descamps, etc.

Les concerts classiques, sous la direction de M. Ph. Gaubert, chef d'orchestre à l'Opéra, reprendront cette semaine au Grand-Casino de Vichy.

TOUS SYSTEMES DE DENTIERS
Fabrication et adaptation parfaites. — Réparations immédiates. 14 bis, pl. des Gds-Hommes. *Prix modérés*

Notre développement maritime

Samedi 19 juin, à Blainville, près de Caen, les **CHANTIERS NAVALS FRANÇAIS** ont procédé au lancement du cargo **« Député-René-Reille-Soult »,** de 3,100 tonnes, construit pour le compte de la marine marchande.

L'opération a parfaitement réussi, aux applaudissements d'une assistance d'élite, comprenant les hautes personnalités du monde maritime, politique et industriel.

Nous sommes heureux de souligner l'importance de ce lancement, qui est le premier effectué sur les chantiers de la Société. Il consacre, en effet, l'achèvement des installations d'ateliers et de cales, commencées en 1919 et, dès maintenant en plein fonctionnement.

Le développement remarquablement rapide des chantiers fait le plus grand honneur à M. F. Ziegel, administrateur délégué, et à M. A. Dhome, directeur.

L'annexe de Bordeaux (anciens établissements Bastien), sous la direction de M. L. Bernier, ingénieur de la marine, est destinée spécialement aux réparations de navires. Elle s'emploie en ce moment un premier programme d'agrandissements et de renouvellement de son outillage, en même temps que la réfection de son slip de halage de Lormont.

Nous rendons hommage au mérite des hommes d'action qui ont conçu et si rapidement réalisé une organisation de toute première importance, et qui vont ardemment contribuer au relèvement de notre pays dans le domaine maritime.

MESNARD 14, Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux). *CANDELABRES ÉLECTRIQUES de STYLE*

ÉTAT CIVIL

Décès du 22 juin 1920

Jeanne Lautrès, 10 ans, rue Sance, 17.
Clément Bernis, 21 ans, rue de Kater, 149.
Marie Bigot, 23 ans, rue Calvé, 44.
Charles Sabrezat, 54 ans, rue de la Passerelle.
Jean Braneyres, 59 ans, cours de la Somme, 11.
Marie Casabonne, veuve Mondory, 71 ans, cité Dutrey, 30.
Marie Fourgs, veuve Dagès, 78 ans, rue Notre-Dame, 26
Jean Abbadie Conmattes, 81 ans, boulevard George-V, 12.

Economisez en faisant teindre et nettoyer Teinturerie ROUCHON. — Téléph. 15-10

CONVOI FUNÈBRE M. Armand Bazot, M. Jean Bazot (de la Maison Mommalile et Bazot), Mme J. Bazot et ses enfants, Mme M. Bazot, M. Montreil et leurs enfants, Mlles Anna et Gabrielle Bazot, M. et Mme Alph. Bazot et leur fils, M. et Mme J. Lantie et leurs enfants prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Rosalie BAZOT,

pieusement décédée dans sa 67e année, leur épouse, mère, grand'mère, marraine et belle-mère, qui auront lieu le vendredi 25 juin, en l'église Saint-Augustin.

On se réunira à la maison mortuaire, 22, rue Edouard-Laroque, à sept heures trois quarts, d'où le convoi funèbre partira à huit heures précises.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Pompes funèbres munic., 11 et 13, r. Belfort.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Eymond et leurs enfants, M. et Mme J. Eymond, les familles Eymond, Dorailh et Vimeney prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve EYMOND, née LAULHERE,

leur mère, belle-mère, grand'mère, tante et cousine, qui auront lieu le jeudi 24 courant, en l'église du Bouscat.

On se réunira à la maison mortuaire, 160, route du Médoc, à neuf heures, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures et demie.

Pompes Funèbres Générales (serv. du Bouscat).

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Georges Germon et leur fille, M. et Mme Gaston Germon, Mme veuve A. Gourc, Mme veuve Gourc, M. et Mme Louis Duchamp, M. et Mme Séguillou, M. et Mme Georges Duchamp, Mlle A. Gourc, M. Laffitte, les familles Gimon et Lacayre prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. le lieutenant Joseph GIMON,

15e dragons,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec